



**Banque de la République d'Haïti**



**Note mensuelle d'inflation**

**Avril 2023**

## Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation globale en avril 2023.....	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en avril 2023.....	3
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	4
V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel .....	4
VI.- Prévisions d'inflation.....	5

## I.- Introduction

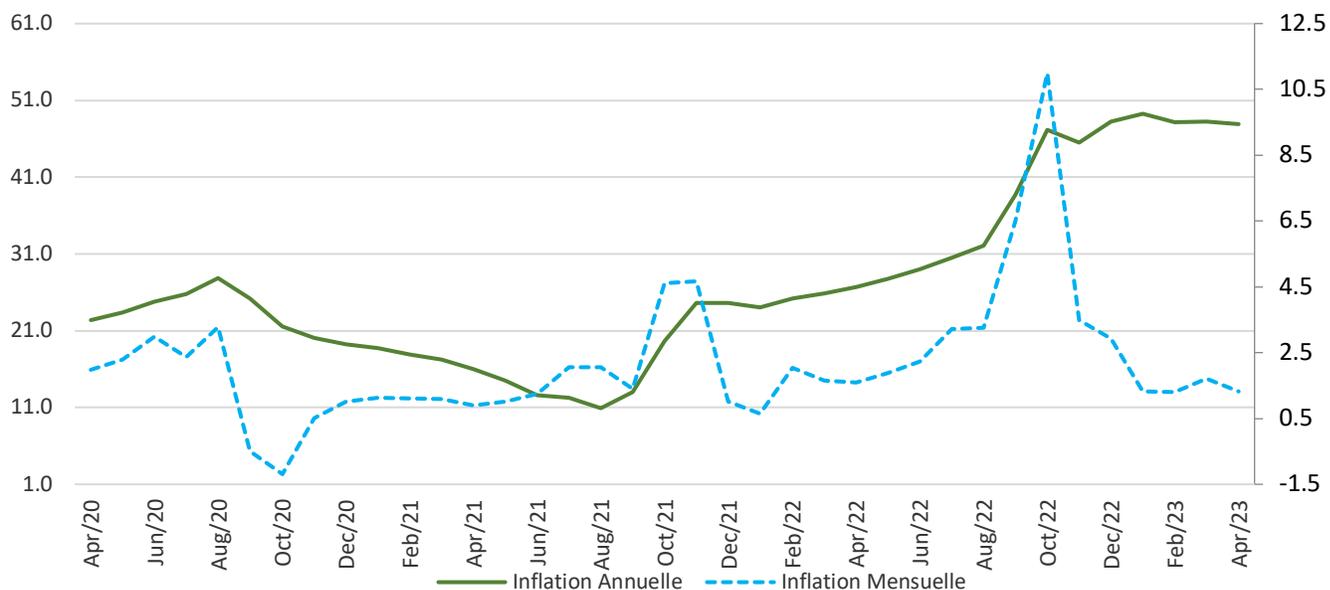
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois d'avril 2023. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

## II.- Évolution de l'inflation globale en avril 2023

L'indice des prix à la consommation (IPC) a été estimé à 312,9 en avril 2023 contre 308,8 en mars dernier et 211,6 un an plus tôt. Ainsi, le taux d'inflation mensuel est ressorti à 1,3 %, soit 40 points de base de moins que le mois précédent. En glissement annuel, l'inflation a aussi déceléré en s'établissant à 47,9 % contre 48,3 % en mars 2023.

Par ailleurs, le taux d'inflation mensuel cumulé sur la période allant d'octobre 2022 à avril 2023 a atteint 23,1 % contre 16,2 % sur la même période de l'exercice précédent. Considérée en moyenne mensuelle sur les sept (7) premiers mois de l'exercice fiscal, l'inflation s'est chiffrée à 3,3 % contre 2,3 % un an plus tôt. Ce taux moyen d'inflation mensuel dépasse amplement celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,3 % et République dominicaine : 0,4 %).

**Graphique 1. Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en avril 2023 (en %)**



Source : IHSI

## III.- Évolution des principales fonctions de consommation en avril 2023

La décélération de l'inflation mensuelle en avril 2023 est principalement influencée par le ralentissement du rythme de progression de l'IPC de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », laquelle a contribué à hauteur de 61,96 % à l'évolution de l'inflation au cours du mois

sous revue. À l'exception du poste « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » qui a connu une accélération de son rythme de progression (2,7 % contre 1,9 % le mois précédent), un comportement similaire a été observé au niveau du taux de croissance de l'indice de la plupart des autres divisions de consommation : « Santé » (0,6 % contre 2 %), « Communications » (0,1 % contre 1,2 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,9 % contre 1,9 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (0,1 % contre 1 %), « Loisirs » (0,2 % contre 0,8 %), « Articles d'habillement et chaussures » (0,5 % contre 1,3 %). Par ailleurs, les indices des postes « Enseignement » et « Restaurants » sont restés inchangés à 156,1 et 341,7 respectivement.

En glissement annuel, le recul de l'inflation globale résulte de la baisse du rythme de croissance de l'indice de la quasi-totalité des fonctions de consommation. Les variations les plus significatives ont été enregistrées au niveau de l'IPC des postes « Articles d'habillement et chaussures » (-2,7 pp à 42 %), « Santé » (-2,3 pp à 43 %), « Biens et services divers » (-2,3 pp à 40,9 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-1,8 pp à 43 %), « Restaurants » (-1,7 pp à 44,8 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-1,5 pp à 27,3 %), « Transports » (-1,2 pp à 106,8 %) et « Communication » (-1,1 pp à 25,7 %). Toutefois, la variation de l'IPC du poste « Enseignement » est demeurée inchangée à 11,3 % alors que celle de la division « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » a été de 38,5 % (+2,5 pp sur un mois).

**Tableau 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en avril 2023 (en %)**

<b>Poste</b>	<b>Pondération</b>	<b>Contribution à l'inflation mensuelle</b>	<b>Contribution à l'inflation annuelle</b>
	<b>en %</b>	<b>en %</b>	
<b>Indice Général</b>	100.00	100.00	100.00
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	48.50	61.96	48.07
<b>Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants</b>	1.42	0.11	0.80
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	5.55	2.15	4.82
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	14.14	29.07	11.26
<b>Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer</b>	5.32	3.80	4.74
<b>Santé</b>	2.56	1.25	2.28
<b>Transports</b>	9.10	0.42	20.12
<b>Communications</b>	2.23	0.12	1.19
<b>Loisirs</b>	1.52	0.22	0.90
<b>Enseignement</b>	3.91	0.00	0.91
<b>Restaurants</b>	0.49	0.00	0.45
<b>Biens et Services divers</b>	5.26	0.89	4.45

Source : Calculs de la BRH/MAE

#### **IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays**

L'indice des prix des produits locaux a affiché une tendance contraire à celle de l'indice global en avril 2023. En effet, en glissement annuel, l'indice des prix des produits domestiques a connu une variation haussière, passant de 42,3 % en mars 2023 à 42,6 % sur le mois sous étude. Parallèlement, la croissance annuelle de l'IPC des produits provenant du reste du monde s'est établie à 56,1 % en avril 2023, enregistrant une diminution de 1,7 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

S'agissant de la distribution géographique de l'inflation mensuelle, elle est marquée par une décélération au niveau des différentes régions. En effet, la croissance de l'IPC des régions « Aire Métropolitaine » et « Transversale » a ralenti de 0,4 point de pourcentage chacun à 1,3 %. De même, au niveau des régions « Nord » (1,4 %), « Reste Ouest » (1,4 %) et « Sud » (1,4 %), une diminution du rythme d'évolution des prix a été enregistrée, soit de 0,1 pp, 0,3 pp et 0,5 pp respectivement. Sur base annuelle, un ralentissement de l'inflation a été observé au niveau de toutes les régions du pays : « Sud » (48,7 % contre 49,1 au mois précédent %), « Reste Ouest » (48,5 % contre 48,6 %), « Aire Métropolitaine » (47,3 % contre 47,9 %), Nord (47,9 % contre 48,2 %) et « Transversale » (47,7 % contre 48 %).

#### **V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en avril 2023**

La décélération de l'inflation mensuelle en avril 2023 reflète en particulier la baisse des cours des produits de base sur le marché international, ce qui a impacté l'évolution des prix des produits importés sur base mensuelle. En effet, sur les trois (3) derniers mois, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a affiché un recul de 1,2 %, 0,3 % et 2,2 % respectivement en janvier, février et mars 2023<sup>1</sup>. Une telle situation s'est traduite par une diminution du rythme de progression de l'indice des prix des produits importés d'un mois à l'autre, favorisant donc un ralentissement de l'inflation mensuelle. Par ailleurs, le processus désinflationniste observé chez les principaux partenaires commerciaux de l'économie haïtienne aurait, dans une certaine mesure, contribué à modérer les prix ex-usine des biens importés, limitant ainsi la transmission de ces derniers aux prix intérieurs.

À côté des facteurs susmentionnés, le ralentissement de la progression mensuelle de l'IPC sur la période sous revue est aussi tributaire de la baisse du rythme de dépréciation de la monnaie nationale par rapport à la devise américaine sur les deux derniers mois. En effet, en avril 2023, la moyenne du taux de change de référence par rapport au dollar américain a connu une baisse de 1,52% par rapport au mois antérieur, comparativement à des hausses de 4,26% et 1,70% en mars et février 2023. Quoiqu'il existe une certaine asymétrie dans la réaction de l'inflation au change, cette baisse du taux de dépréciation de la gourde, combinée au repli des prix des biens alimentaires sur le marché international,

---

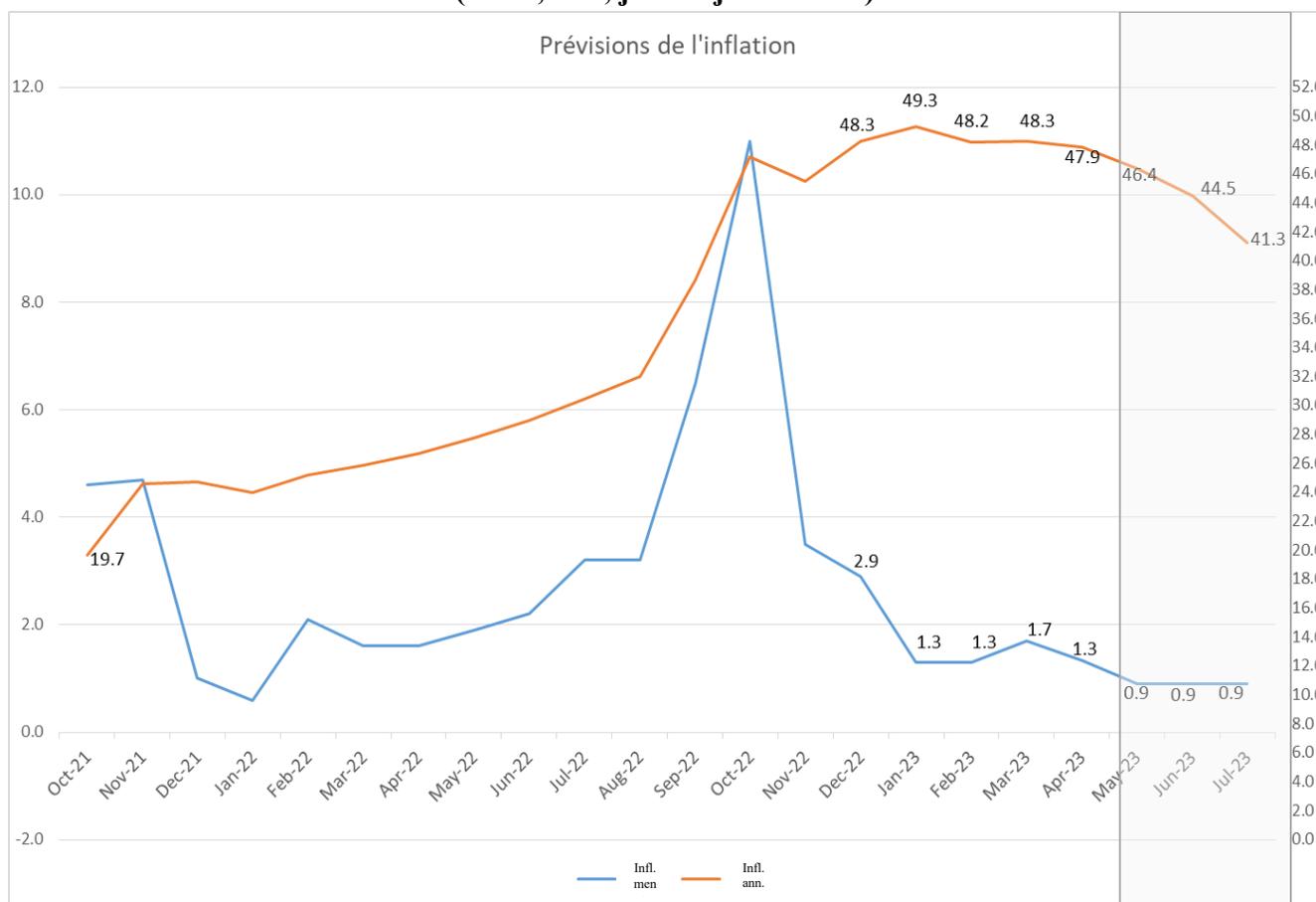
<sup>1</sup> En général, il y a un délai de 2 à 3 mois entre la date de commande des produits importés et leur disponibilité sur le marché local.

a contribué à limiter l'évolution mensuelle de l'IPC, notamment à travers l'indice des prix des produits importés.

## VI- Prévisions d'inflation

Les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Economique (MAE) de la BRH tablent sur une poursuite de la décélération de l'inflation annuelle qui devrait s'afficher à 46,4 % en mai 2023 pour ensuite s'établir à 44,5 % en juin et à 41,3 % en juillet 2023. Parallèlement, l'inflation mensuelle devrait se maintenir autour de 0,9 % sur les trois (3) prochains mois.

**Graphique 2. Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (en %, mai, juin et juillet 2023)**



Sources : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la BRH

**Tableau 2. Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en avril 2023**

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Avril 2022	Mars 2023	Avril 2023	Mensuelle	Annuelle
<b>Indice général</b>	211,6	308,8	312,9	1,3	47,9
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	233,5	339,7	345,3	1,6	47,9
<b>Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants</b>	153,6	195,3	195,5	0,1	27,3
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	226,7	320,3	321,9	0,5	42,0
<b>Logement,eau,gaz, électricité et autres combustibles</b>	198,4	267,6	274,7	2,7	38,5
<b>Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer</b>	206,7	292,9	295,6	0,9	43,0
<b>Santé</b>	278,5	395,8	398,3	0,6	43,0
<b>Transports</b>	161,3	333,4	333,6	0,1	106,8
<b>Communications</b>	118,2	148,5	148,6	0,1	25,7
<b>Loisirs</b>	206,4	265	265,5	0,2	28,6
<b>Enseignement</b>	140,3	156,1	156,1	0,0	11,3
<b>Restaurants</b>	236	341,7	341,7	0,0	44,8
<b>Biens et Services divers</b>	196,1	275,7	276,3	0,2	40,9

*Source : IHSI*

## Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendence de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.